

Procès-verbal de l'assemblée générale 2020

Suite aux restrictions sanitaires dues à la pandémie du COVID 19, l'assemblée générale 2020 n'a pas pu avoir lieu en présentiel.

Le comité a donc décidé d'avoir recours à une votation électronique.

Les membres ont reçu le rapport du président ainsi que le rapport du caissier et de la commission des comptes. Le procès verbal de l'assemblée générale 2019 était également joint.

Les questions étaient les suivantes :

Acceptez vous le PV de l'AG 2019 ?

Sur les 19 membres qui ont participé à la votation, 18 ont voté oui et 1 s'est abstenu.

Approbaton des comptes 2019 ?

Également 18 oui et 1 abstention.

Election d'un vérificateur des comptes suppléant, M. Michael Grandjean était proposé.

M. Michael Grandjean est élu à l'unanimité.

Election d'un nouveau membre au comité, M. Raphaël Bezuchet était proposé.

M. Raphaël Bezuchet est élu à l'unanimité.

Réélection des membres du comité restant.

Le comité sortant est réélu à l'unanimité.

Nous remercions tous les membres qui ont pris la peine de voter.

Le comité est donc composé de M. Steeve Péguiron président, M. Benoit Droz caissier, M. André Pasche et M. Raphaël Bezuchet membres ainsi que Mme Stéphanie Dutoit secrétaire.

La commission de gestion pour 2021 se compose de M. Jean-Louis Martin rapporteur et M. Nicolas Cloux membre ainsi que M. Michael Grandjean suppléant.

Hermiches, le 16 janvier 2021
La secrétaire : Stéphanie Dutoit